

Piha toro'a Utara'a na te Fenua

N° TAHITI 002493

93 Avenue Pomare V - FARIIPITI

BP. 4586 - 98713 PAPEETE

Tél. 54 96 54 - Fax. 54 96 52

Email : dtt@transport.gov.pfSite : www.transports-terrestres.pf

FORMULAIRE

relatif à l'activité d'entrepreneur de

TAXI

sur l'île de :

*(Délibération n° 2008-5 du 10 avril 2008 portant
réglementation de l'activité d'entrepreneur de taxi)*

TYPE DE DEMANDE

(cocher la case correspondante)

(Voir la liste des pièces à fournir en page 5)

- Demande d'autorisation d'exercer la profession d'entrepreneur de taxi (pièces à fournir : Liste 1)
- Demande de transfert de l'autorisation d'exercer la profession d'entrepreneur de taxi (pièces à fournir : Liste 1)
- Demande de transfert (**après décès du titulaire**) de l'autorisation d'exercer la profession d'entrepreneur de taxi (pièces à fournir : Listes 1 et 2)
- Demande de licence(s) supplémentaire(s) de taxi (pièces à fournir : Listes 1 et 3)

1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

(cocher la case correspondante)

PERSONNE PHYSIQUE

OU

PERSONNE MORALE



Nom :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Profession actuelle :

Nom de l'employeur :

DENOMINATION ou RAISON SOCIALE :

Siège social :

Responsable de la société :

Nom :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

COORDONNÉES POSTALES ET TELEPHONIQUES

du bénéficiaire de la présente demande d'autorisation

Adresse géographique :

Adresse électronique : @

Adresse postale : B.P Code Postal : Commune :

Téléphones : (Dom.) (Bur.) (Vini)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

(ne rien inscrire)

Agent ayant réceptionné le dossier : Date de réception : / /

Dossier reçu : Complet Incomplet

Pièces manquantes :

Observations : Cachet de la direction :

2 – DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE

Nombre de licences demandées :

Objet du projet (présenter sur papier libre si besoin est) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3 – RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) CHAUFFEUR(S)

Le titulaire de l'autorisation aura l'obligation de fournir :

- un document délivré par la C.P.S attestant de sa qualité d'employeur ;
- une copie de la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) réceptionnée par la CPS de chaque chauffeur.

Tout chauffeur de taxi doit être titulaire du certificat de capacité à la conduite d'un taxi.

Nom	Prénom	Titulaire du certificat de capacité		Référence du certificat de capacité	
		Oui	Non	Date d'obtention	N° carte

Les entrepreneurs employant des chauffeurs de taxis devront fournir, avant le 31 janvier de l'année n+1, une attestation de déclaration de salaire et de main d'œuvre délivrée par la caisse de prévoyance sociale à la direction des transports terrestres pour chacun de leurs salariés, sur la période de l'année n.

4 – RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) VEHICULE(S)

Délibération n° 2008-5 du 10 avril 2008 (art. 2) : « *L'appellation taxi s'applique à tout véhicule automobile :* »

- de genre voiture particulière ;
- de carrosserie conduite intérieure ou break ;
- de 3 portes minimum non compris le hayon arrière ;
- comportant 9 places assises au plus, chauffeur compris ;
- muni des équipements spéciaux prévus à l'article 3 de la même délibération ;

Qté	Type commercial <i>(Exemple : 407)</i>	Marque <i>(Exemple : Peugeot)</i>	Genre	Nbre de places	Date approximative de mise en service du véhicule	Age	Observations*
			VP : voiture particulière				

* modifications apportées au véhicule de base fourni par le constructeur

5 – ZONE DE STATIONNEMENT DU TAXI

Zone de stationnement
(exemples : aéroport, station vaima, etc....)

6 – RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE D’UNE AUTORISATION

(à compléter s'il s'agit d'une demande de transfert ou de licence supplémentaire de taxi)

Le transfert d'une autorisation et de la ou les licence(s) de taxi qui y sont rattachées n'est possible qu'après une période de 5 ans d'exploitation continue et effective de cette ou ces licence(s). Exception faite pour une personne morale régulièrement constituée, et en cas de fusion, scission, redressement ou liquidation judiciaire, elle peut solliciter l'autorisation du Président de la Polynésie française pour transférer l'autorisation et la ou les licences qui y sont rattachées.

NOM :

Prénom :

Titulaire de l'autorisation n° délivrée le

Par arrêté n° sur l'île de

Et de la ou des licence(s) qui y sont rattachées n°.....

En cas de transfert, je soussigné(e),, m'engage à ne plus exercer l'activité d'entrepreneur de taxi au moyen de l'autorisation et de la ou des licence(s) qui y sont rattachée(s), mentionnées ci-dessus.

Fait à le

Signature

7 – RENSEIGNEMENTS SUR LES AYANT-DROITS

(à compléter s'il s'agit d'une demande de transfert APRES DECES du titulaire)

AYANT-DROITS DE :

Né(e) le

à

DECEDE(E) LE à

8a – DECLARATION SUR L'HONNEUR

(à remplir dans le cas d'une personne physique)

Je soussigné(e), M, Mme, Mlle,

né(e) le à

déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et m'engage à :

- régulariser ma situation vis-à-vis du service des contributions et du registre du commerce ;
- fournir à la direction des transports terrestres le numéro d'identification T.A.H.I.T.I. ;
- me présenter aux épreuves de l'examen du certificat de capacité pour la conduite des véhicules affectés à l'activité d'entrepreneur de taxi, si je ne suis pas titulaire de ce certificat ;

dès que ma demande d'exercer l'activité d'entrepreneur de **TAXI** recevra l'approbation des instances administratives.

Fait à le

Signature

8b – DECLARATION SUR L'HONNEUR

(à remplir dans le cas d'une société en cours de constitution)

Je soussigné(e), M, Mme, Mlle,

né(e) le à

agissant en qualité de

de la société

déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et m'engage à fournir à la direction des transports terrestres un exemplaire des statuts et un extrait de l'immatriculation de l'entreprise au registre du commerce et le numéro d'identification T.A.H.I.T.I., dès que ma demande d'exercer l'activité d'entrepreneur de **TAXI** recevra l'approbation des instances administratives.

Fait à le

Signature

ATTENTION :

Toute fausse déclaration est passible d'une amende de 1 800 000 Fcfp ou de 1 AN d'emprisonnement (articles 441-2, 441-6 et 441-7 du code pénal).

PIECES A FOURNIR

LISTE 1

Personne physique	Personne morale
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> 1 copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité<input type="checkbox"/> 1 copie du permis de conduire<input type="checkbox"/> 1 bulletin n° 3 du casier judiciaire délivré depuis moins de 3 mois à compter de la date de dépôt du dossier<input type="checkbox"/> 4 photos d'identité récentes (format 45 mm x 35 mm)<input type="checkbox"/> 1 copie de la carte grise ou 1 facture pro-forma du véhicule que vous envisagez d'exploiter<input type="checkbox"/> 1 fiche du centre de formalités des entreprises (patente) ou l'engagement de le fournir à la direction des transports terrestres après délivrance de l'autorisation d'exercer<input type="checkbox"/> Copie du certificat de capacité<input type="checkbox"/> Autorisation de stationnement délivrée par le maire de la commune concernée pour un stationnement sur la voie publique ou par le Président de la Polynésie française à l'intérieur du domaine public territorial ou par le propriétaire du domaine privé accueillant du public<input type="checkbox"/> 3 enveloppes timbrées au tarif en vigueur libellées aux nom et adresse du demandeur	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> 1 copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité du représentant légal<input type="checkbox"/> 1 bulletin n° 3 du casier judiciaire du représentant légal délivré depuis moins de 3 mois à compter de la date de dépôt du dossier<input type="checkbox"/> 1 copie de la carte grise ou 1 facture pro-forma du véhicule que vous envisagez d'exploiter<input type="checkbox"/> 1 fiche du centre de formalités des entreprises (patente) ou l'engagement de le fournir à la direction des transports terrestres après délivrance de l'autorisation d'exercer<input type="checkbox"/> 1 exemplaire des statuts ou l'engagement de le fournir à la Direction des Transports Terrestres après délivrance de l'autorisation d'exercer<input type="checkbox"/> 1 copie du certificat de capacité des chauffeurs<input type="checkbox"/> 1 copie des permis de conduire des chauffeurs<input type="checkbox"/> Autorisation de stationnement délivrée par le maire de la commune concernée pour un stationnement sur la voie publique ou par le Président de la Polynésie française à l'intérieur du domaine public territorial ou par le propriétaire du domaine privé accueillant du public<input type="checkbox"/> 3 enveloppes timbrées au tarif en vigueur libellées aux nom et adresse du demandeur

LISTE 2

S'il s'agit d'une demande de transfert APRES DECES du titulaire, en plus des pièces de la liste 1, veuillez joindre :

- Acte de décès du titulaire de l'autorisation
- Actes de naissance des ayant-droits et acte de mariage du titulaire décédé
- Certificat d'hérédité ou copie de la notoriété (ou attestation de la notoriété en cours d'établissement)
- Attestation co-signée de tous les ayant-droits désignant le bénéficiaire de l'autorisation
- Licence(s) cartonnée(s) du titulaire de l'autorisation
- Carte violette du véhicule ou des véhicules exploité(s)

Rappel : En cas de décès du titulaire de l'autorisation, ses ayant-droits (conjoint et enfants) bénéficient de la faculté de présentation d'un successeur de leur choix pendant un délai de un an à compter de la date du décès du titulaire.

LISTE 3

S'il s'agit d'une demande de licence(s) supplémentaire(s), en plus des pièces de la liste 1, veuillez joindre:

- 1 lettre motivant la demande